

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 01 MARS 2013

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, M. Jean-Marie GINIEIS, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Eliane YTHIER,
M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Gilles BITAILLOU,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

8 - OUVERTURE DES CREDITS ANTICIPES - BUDGET PRIMITIF VILLE

Monsieur MAILLET informe l'Assemblée que l'article L. 1612-1 du code général des collectivités locales stipule :

Jusqu'à l'adoption du budget primitif l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

.../...

Pour 2013 ces crédits anticipés qu'il vous est de proposé de voter sont les suivants :

Crédits anticipés la section d'investissement		
Numéro d'opération	Intitulé	Montant
1104	Changement chaudières P3	30 000,00
498	Mobilier urbain	10 000,00
500	Voirie programme annuel	350 000,00
501	Acquisition petit matériel ST	10 000,00
502	Matériel divers programme annuel	10 000,00
505	Signalisation horizontale programme annuel	8 000,00
506	Signalisation verticale programme annuel	8 000,00
509	Acquisitions foncières programme annuel	20 000,00
510	Plantations programme annuel	8 000,00
511	Bâtiments divers programme annuel	40 000,00
515	Matériel écoles programme annuel	10 000,00
518	Dépendances bleues programme annuel	20 000,00
538	Subvention OPAH	20 000,00
539	Subvention Façades	30 000,00
594	Travaux forestiers	10 000,00
Total TTC		584 000,00

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VOTE** les crédits tels qu'exposés.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 01 mars 2013.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 14/03/2013

Bernard UTHURRY